

POULAIN SANDRA

1688139 H (Date de rattachement au club : 01/09/2023)

F 40 (1981)

Classement padel : n°1684 en juin 2024

Licence padel valable jusqu'au 31/08/2024 (Prix : 20.00 €)

PROVENCE PADEL

62 84 0580

Attestation éditée le 26/06/2024 à 10:36

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile (contrat Generali n°AT564086) et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Si vous souhaitez être plus largement couvert, vous pouvez souscrire une option complémentaire. Vous trouverez toutes les informations relatives à votre contrat d'assurance sur:

- le site Internet de la FFT (www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations);
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAC au numéro vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via l'adresse Internet www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations.

ATTESTATION DE LICENCE 2024



PADEL

GREEN
WEEZ

TENUP
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

l'application indispensable
du licencié

En tant que responsable de traitement, la FFT met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité la gestion de votre licence, y incluant l'envoi de votre attestation et de votre palmarès. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter à la politique de confidentialité accessible ici (<https://tenup.fft.fr/protection-des-donnees>). Pour plus d'information, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse suivante : dpo@fft.fr